

Quimper 2 Mars 1915

Ma chère petite bien aimée

Il m'en coûte de la peine de te faire ce mot, je ne voulais pas être près de toi pour te dire mes secrètes pensées au cas au je disparaîtrais et te laisserais toute seule. Je vais donc te dire mon testament. Espérons bien que tu n'en auras pas besoin et quand tu auras dû cachete le tout dans une enveloppe.

Si tu peux savoir où se trouve mon corps tu le feras placé dans l'endroit que tu voudras à Chémilly ou Besson. Un service ^{funèbre} peu coûteux et autant que possible point ou peu d'autres après.

Ne fréquente pas trop les curés. Tu te mettras bien belle après, avec beaucoup de toilette et avec une

folie voilette que tu porteras
longtemps, & y tiens bien à cela
si le cœur t'en le dit et que tu
trouves bien à ton goût, prends
un second mari, tu es bien encore
femme pour être reine, mais j'ai
peur que tu ai des enfants qui
te fassent souffrir et te rendent
malheureuse.

Je te donne bien la jouissance de
tout ce que nous avons ensemble
mais sirement que ce papier n'est pas
valable. Tu les dédommageras en
argent et conserve ce que j'aime
bien. C'est bien triste de dire
tout cela, mais si je me voyais mourir
je penserais mieux à toi de t'avoir
dit tout cela. Si tu veux que je
te fasse autre chose, envoie une feuille
de papier timbré et tu m'expliqueras ce
qu'il faut mettre. Jean-Baptiste Bernier